

Brief Nr. 212

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **17 (1911)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Je souhaite du fond de mon ame que les affaires actuelles de Berne tournent à l'avantage de Monsieur votre fils aîné, comme je n'en doute pas, et que par leur fin elles vous donnent en general autant de satisfaction qu'elles vous auront donné anterieurement d'ennui.

J'apprends de bien tristes nouvelles de mon Parent M. Fasnacht qui a toujours été un honnête et digne homme, et qui doit être menacé d'un malheur terrible.

Hannover 17 Mars 1775.

Zimmermann.

212.

(Bern Bd. 35, Nr. 68.)

Je n'eusse pas differé si longtems, Monsieur et très gracieux Patron, de repondre à votre lettre du 29 Mars, si les lettres contradictoires de ma fille, de Monsieur et de Madame Tissot ne m'eussent mis dans une espece d'embarras dont je voulois attendre le resultat. Vous savés que j'ai consenti au depart de ma fille pour Berne, et que je l'ai fixé pour la semaine avant Paques. Puis vinrent differentes lettres de ma fille, de Monsieur et de Madame Tissot qui en partie ont croisé les miennes dont les unes vouloient ceci et les autres cela. Madame Tissot par ex. insistoit très fortement que je laisse ma fille pour l'été prochain à Elle, qu'elle quittera sa pension et qu'elle demeurera avec elle à la campagne; ma fille qui desiroit tant de quitter Lausanne, desiroit pourtant aussi de ne pas quitter Madame Tissot et insista beaucoup que je consente. Je ne savais comment faire autrement que de laisser à M. Tissot la decision

sur ce que ma fille faisoit ou ne faisoit pas, en le suppliant d'excuser auprès de vous, Monsieur, et auprès de Madame Braun ces inconsequences que je ne pouvois prévoir.

Du depuis je n'ai point eu de reponse à mes lettres de M. Tissot auquel j'ai écrit le 24 et le 31 Mars, en lui envoyant chaque fois une lettre de change sur Paris de 1700 Livres, et en le priant aussi pour cette raison là de me repondre sur le champ.

Les bontés infinies de Madame Braun m'ont rendu absolument stupefait. L'idée que ma fille seroit reçue sur ce pied infiniment trop gracieux dans sa maison, n'etoit pas entré dans mon ame. Je n'ai ni le courage de dire oui, ni celui de dire non. Mais comme mon dessein est de laisser ma fille en Suisse aussi longtems que possible, et pour toujours, si elle veut, je pense qu'il n'y a pas de mal si elle reste encore cet été chés Madame Tissot avec la perspective charmante de pouvoir être reçue encore dans la suite chés Madame Braun.

Un peu de pourparler avec M. Schmiedel ne sera pas de mauvaise consequence, puisqu'au cas qu'il se decide pour Gœttingen, il n'aura besoin d'y venir qu'à la St. Michel. Vous pouvés lui dire, Monsieur, qu'il seroit Premier Professeur en Medecine, conseiller ou medecin de Roi, ou l'un et l'autre, si cela lui importe. Il m'est impossible de vous parler de ses appointements avec cette precision. M. Richter a eu huit cent Ecus, et ce seroit apparemment aussi le plus haut terme des conditions qu'on feroit. Notre ami, M. Brandes croit cependant qu'avant que de traiter sur le quomodo, on devoit fixer l'an

d'autant plus que M. Schmiedel a déjà refusé nettement la même vocation. Pour la première place de la faculté, cela s'entend; et ce point d'honneur réglé, il faudroit soumettre le reste une à négociation.

J'ai bien fait des reproches à Lavater de ce qu'il ne vous a pas remercié pour votre envoi gracieux du Morlaque que voici. Dans quinze jours paraîtra à Leipzig le premier Tome de la grande Physiognomique dont je vous supplie de me parler, Monsieur, dès que vous l'aurez vu. Presque tous les gens de lettres en Allemagne se déclarent contre cet ouvrage; de tout côté on se prépare à le refuter. Ces considérations et surtout celle que l'entreprise quoique belle est infiniment coûteuse, m'a engagé (et vous me le pardonnerés) de donner dans le parti opposé. J'ai entrepris donc de soutenir seul *bis zu seiner Geburt, versteht sich's*, cet ouvrage, du sort du quel les libraires desespoient, par l'intrigue et la négociation, et j'ai réussi. Pendant le cours de quelques mois j'ai procuré des souscriptions pour dix mille Ecus, et j'ai sur ma Liste presque tous les Grands de ma connaissance, même l'Electeur de Cologne, le Roi et la famille Royale de Danmarc, la maison de Brounsvic — à l'exception du Prince hereditaire qui n'est point ami de la Physiognomique. La famille Royale d'Angleterre a souscrit chés Lavater lui-même. Ce qu'il y a d'amusant, c'est que nos ministres ici se sont aussi déclaré hautement contre cet ouvrage, et que cependant j'ai scu faire souscrire chés moi leurs Epouses et leurs familles. J'espere que je scaurai augmenter encore de beaucoup la somme de ces 10000 Ecus, car j'ai de grandes esperances de l'Angleterre

et point de reponse encore de la Suede et de la Russie.

Le malheur de mon cousin Fasnacht est pour moi tout ce qu'il se peut de plus touchant. Je vous prie, Monsieur, de le faire avertir (car je ne scai pas sa demeure) que j'ai tout fait pour recommander mes deux cousines, ses filles, à Londres par des personnes qui pourroient les placer auprès de la Famille Royale même. Mais je ne scai point encore le resultat. Si je n'avois pas pensé qu'il seroit plus consolant pour les deux sœurs d'être ensemble, j'en aurois deja pu placer une à Hannover. Le parti que vous avés pris, Monsieur, de les recommander à M^{lle} *Swellenberg* est infiniment bien aussi. J'ai choisi des canaux differents, et l'affaire n'en ira que mieux, si on fait plusieurs tentatives à la fois.

Feue ma belle mere a placé 2000 Livres à Berne chés Monsieur Fasnacht. Comme la Dette est très ancienne, elle pourra, à ce que j'espere être acquittée. J'ai donné pour cela les commissions necessaires à M. le conseiller *Schmid* à Brugg qui a des liaisons à Berne.

Monsieur votre fils n'est point revenu ici, dont je suis bien mortifié, et je n'en ai eu aucune nouvelle du depuis.

Je suis fâché qu'il ait été dans l'erreur à l'égard de la nature de votre maladie dont je vous supplie de me dire vos idées anatomiques, physiologiques et pathologiques ?

Je ne scai encore rien de ce qui s'est fait à Berne le 13 Avril. Je souhaite du fond de mon ame que votre Famille ait été heureuse.

Hannover 24 Avril 1775. J. G. Zimmermann.

Dans peu le jeune M. Meckel (aussi habile que feu son Pere) viendra à Berne vous baiser la main et vous supplier de le diriger pour tout le train de ses etudes et de ses voyages, comme s'il avoit le bonheur d'être votre propre fils. Je vous supplie, Monsieur, de lui donner toute votre Protection. C'est un bien digne jeune homme qui rend des services infinis à mon fils.

Peutêtre que l'imprimé cy joint vous amusera un instant. Mille tendres compliments à Messieurs Stapfer. Je vous supplie de faire passer le Billet cy joint à M. Tissot.

213.

(Bern Bd. 35, Nr. 93a.)

. . . . Je suis resolu de partir d'ici avec le commencement de Juillet, si le Roi m'en donne la permission. Je viendrai directement à Berne pour vous y consulter. Puis j'irai chés mon ami Tissot à Lausanne, et je me dirai, du moins ai-je fait pour ma conservation ce que j'ai pu faire de mieux.

Que mon etat, je vous en supplie, soit un secret. Qui que ce soit ne le connoit ici. Je n'en parlerai qu'au Roi. On ignore ici absolument que je medite ce voyage.

S'il plait à Dieu M. *Pringle* vous delivrera des incommodités qui resultent de l'usage de l'opium qui d'ailleurs vous est si salutaire.

Je plains bien mon pauvre cousin Fasnacht. J'étois resolu de laisser à Madame son Epouse les 2000 Livrés qu'il me doit, pour lui aider à remonter son commerce, si cette somme avoit pu m'être due-ment assurée. Mais le voyage que je vai entreprendre